

# CRÈCHE LES PETITS THOU

Crèche associative



## Coordonnées

6, grande rue des Feuillants

69001 Lyon

04 72 10 90 75

[petitsthou@gmail.com](mailto:petitsthou@gmail.com)

[www.petitsthou.toutemacreche.fr](http://www.petitsthou.toutemacreche.fr)

## Horaires

7h30-18h15

Du lundi au vendredi

Fermetures :

- 4 semaines en août

- semaine 52

- pont de l'ascension

## Agrément

27 places

## Equipe

- 1 directrice
- 1 éducatrice adjointe de jeunes enfants
- 1 psychologue (7h par mois)
- 1 médecin de crèche (2h par mois)
- 1 infirmière adjointe
- 3 auxiliaires de puériculture
- 4 assistantes petite enfance
- 1 cuisinière
- 1 agent d'entretien

## Organisation

3 groupes d'âge :

- Les ours : de 2 mois et demi à 15 mois (environ)
- Les chenilles : de 15 mois à 4 ans
- Les papillons : de 15 mois à 4 ans

## Locaux

La crèche se situe au rez-de-chaussée.

Elle fait environ 350 m<sup>2</sup> et possède 2 grandes cours extérieures (côté rue de Thou)

# CRÈCHE LES PETITS THOU

## Projet social

- Créer des liens de solidarité entre toutes les familles du quartier, entre le lieu d'accueil et la maison (notamment en organisant des temps de rencontre entre parents et équipe éducative), avec l'école pour faciliter la transition crèche-école.
- Privilégier la continuité d'accueil au sein d'une même famille pour assurer la pérennité de la vie associative et l'accompagnement des familles.
- Insertion professionnelle (accueil de stagiaires et formation du personnel)

## Projet d'établissement

- Respect du développement, du rythme et de la culture de chacun
- Eveil sensoriel, corporel, culturel et social
- Attention portée aux relations aux autres, au respect de chacun
- Favoriser l'allaitement
- Ouverture : créer des liens avec les partenaires proches (bibliothèques, joujouthèques, école...)
- Souplesse : l'accueil peut se faire sur 4 moments différents de la journée, sans contrainte horaire
- Structure multi-acceuil : régulier et occasionnel, selon les disponibilités.
- Rôle des parents : Adhérents de l'association, les parents ont la possibilité de faire partie du CA et du bureau (décisionnaires, gestionnaires, employeurs)
- Participation aux réunions de parents ou de parents-pro
- Investissement dans un atelier, pour ceux qui le souhaitent : animation, bricolage, vie de la crèche, développement durable

